



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

FAAE • NUMÉRO 004 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 27 octobre 2004

—
Président

M. Bernard Patry

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le mercredi 27 octobre 2004

•(1535)

[Traduction]

Le président (M. Bernard Patry (Pierrefonds—Dollard, Lib.)): Bonjour.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous examinons la situation humanitaire en Haïti et aux Antilles.

[Français]

Nos témoins d'aujourd'hui sont de l'Agence canadienne de développement international. Ce sont M. Guillermo Rishchynski, vice-président, Direction générale des Amériques et

[Traduction]

et Mme Catherine Bragg, directrice générale de l'assistance humanitaire, paix et sécurité, direction générale des programmes multilatéraux.

[Français]

Il y a également M. Yves Pétillon, directeur de programmes, Haïti, Cuba et République dominicaine, Direction générale des Amériques. Merci de vous être déplacés pour rencontrer le comité.

[Traduction]

Nous commençons par M. Rishchynski.

[Français]

M. Guillermo Rishchynski (vice-président, Direction générale des Amériques, Agence canadienne de développement international): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, madame et messieurs les membres du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, de nous avoir invités à partager avec vous cet après-midi l'expérience de l'Agence canadienne de développement international lorsqu'elle a répondu à la situation humanitaire en Haïti et aux Antilles au cours des derniers mois.

Je comparais devant vous aujourd'hui à titre de vice-président des Amériques, responsable du programme bilatéral de notre agence dans la région des Antilles. Je suis accompagné de Mme Catherine Bragg, directeur général de notre programme multilatéral, qui dirige tous les efforts que nous faisons dans le cadre de notre aide humanitaire, et de M. Yves Pétillon, directeur du programme d'Haïti et responsable de toute la coopération bilatérale entre le Canada et Haïti.

[Traduction]

Pour vous parler plus précisément des efforts que nous avons accomplis en réponse à ce qui s'est produit dans les Antilles, vous avez ici des représentants multilatéraux et bilatéraux de l'ACDI, car dans des cas comme ceux des ouragans qui ont frappé les Antilles, la réaction du Canada s'effectue en deux parties. La réponse la plus immédiate à des catastrophes de ce genre s'effectue dans le cadre de la direction générale des programmes multilatéraux, représentée par

Mme Bragg. C'est cette direction qui est responsable de l'aide humanitaire, de l'aide initiale en réponse aux demandes d'aide internationale à la suite d'une catastrophe. Au niveau bilatéral, c'est-à-dire le secteur dans lequel M. Pétillon et moi-même travaillons à l'ACDI, nous nous occupons des efforts de reconstruction à long terme.

[Français]

Les interventions canadiennes se font sur deux fronts. Premièrement, nous répondons rapidement aux situations humanitaires et d'urgence par des actions rapides et visibles pour la population touchée par les sinistres. Les contributions récentes et l'engagement canadien en réponse à l'ouragan Ivan et à l'ouragan Jeanne sont un exemple de réactions rapides, à court terme. J'y reviendrai dans quelques minutes.

En parallèle, nous devons intervenir et appuyer les activités essentielles dans une perspective de développement durable. Il s'agit de l'aide à la reconstruction, qui relève du secteur bilatéral de notre programme pour Haïti et les Antilles.

[Traduction]

Monsieur le président, on a un sentiment d'injustice quand on voit une région aussi fragile et aussi pauvre que les Antilles être frappée par des ouragans de l'ampleur d'Ivan et de Jeanne. À l'ACDI, nous avons fait de notre mieux pour répondre aux besoins des populations frappées par ces ouragans. Si vous le permettez, j'aimerais demander à Mme Bragg de vous parler de cette intervention humanitaire de première ligne face aux tragédies qui ont frappé Haïti, la Grenade, la Jamaïque et d'autres îles des Antilles, avant de revenir à une discussion sur les efforts de reconstruction à long terme dans lesquels nous nous sommes engagés.

Avec votre permission, je vais donc tout de suite donner la parole à Mme Bragg.

Mme Catherine Bragg (directrice générale, Assistance humanitaire, Paix et Sécurité, Direction générale des programmes multilatéraux, Agence canadienne de développement international): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité permanent, de nous donner l'occasion de vous parler de la situation humanitaire et de l'intervention de l'ACDI à Haïti et dans les pays voisins dans la foulée des récentes catastrophes qui s'y sont abattues. La direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI a collaboré étroitement avec la direction générale des Amériques pour mettre en place une réponse coordonnée et complémentaire. Ma direction générale collabore aussi avec les organismes de l'ONU,

•(1540)

[Français]

la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales canadiennes pour apporter une aide après des catastrophes.

Avant de débiter mon exposé, j'aimerais...

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): De quel document parlez-vous? Est-ce qu'il s'agit de celui qui commence par « Merci, monsieur Rishchynski »?

Mme Catherine Bragg: Oui. Nous avons fait quelques petits changements.

Avant de débiter mon exposé, j'aimerais m'assurer que notre gratitude envers nos partenaires pour leurs efforts en faveur des victimes des catastrophes naturelles en question est consignée dans le dossier.

J'aimerais d'abord passer en revue les répercussions de l'ouragan Ivan et de la tempête tropicale Jeanne, puis présenter au comité un bilan de la situation humanitaire dans les zones les plus touchées où nous mettons en oeuvre des programmes et, enfin, donner un aperçu de l'aide humanitaire fournie par la Direction générale des programmes multilatéraux.

[Traduction]

L'ouragan Ivan s'est rapidement renforcé pour devenir une tempête de catégorie quatre qui a frappé de plein fouet la Grenade le 7 septembre 2004. L'ouragan a poursuivi son chemin à travers les Antilles en causant d'autres ravages à la Jamaïque et à Cuba.

C'est la Grenade qui a été la plus durement touchée, avec 37 personnes tuées et 352 blessées. Sur une population totale d'environ 100 000 personnes, plus de la moitié, 60 000 en fait, se sont retrouvées sans abri. À la Jamaïque, il y a eu 17 tuées et 25 000 personnes ont été durement frappées. À Cuba, on a aussi enregistré des dégâts importants au niveau des maisons, des infrastructures et des ressources de la pointe ouest de l'île.

Lorsqu'elle a atteint la République dominicaine le 15 septembre, la tempête tropicale Jeanne était classée comme ouragan de catégorie un. Elle a perdu de sa force en traversant l'île et n'était plus qu'une tempête tropicale lorsqu'elle a traversé Haïti, où elle a néanmoins provoqué d'importantes inondations. Mon collègue pourra vous donner une idée de l'ampleur des ravages en vous signalant que la tempête tropicale Jeanne a laissé derrière elle 3 000 personnes tuées et environ 300 000 autres victimes.

De la réponse humanitaire, on est rapidement passé à la phase de reconstruction dans les pays frappés par l'ouragan Ivan. À la Grenade, par exemple, l'Organisation panaméricaine de la santé a signalé que dès le 8 octobre, presque 89 p. 100 des services de soins de santé avaient été rétablis. L'approvisionnement en eau a aussi été rapidement rétabli. On n'a signalé aucune épidémie. Évidemment, la reconstruction sera longue.

En Jamaïque, trois semaines après le désastre, même si plusieurs centaines de personnes étaient encore dans des abris publics et si l'électricité n'était pas encore complètement rétablie, la Fédération internationale de la Croix-Rouge pouvait néanmoins déclarer que la phase d'urgence de l'opération avait été menée à bien.

En Haïti, le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a signalé le 19 octobre que même si plus de 2 500 familles avaient encore besoin d'un abri, la phase d'intervention d'urgence face aux inondations était terminée. À ce moment-là, on avait remis à toute la population des Gonaïves des rations alimentaires pour deux semaines.

Les services canadiens et norvégiens de la Croix-Rouge ont mis sur pied un hôpital de campagne de 150 lits pour remplacer le principal centre d'accueil hospitalier. L'approvisionnement en eau était considéré comme relativement bon, avec 20 points d'eau dans la ville.

Les problèmes de sécurité à Haïti sont très préoccupants et limitent dans une certaine mesure les interventions d'aide humanitaire. La récente flambée de violence a incité plusieurs organismes à réduire temporairement leurs activités, mais la situation est maintenant suffisamment stabilisée pour permettre à huit organismes de reprendre leurs activités. Mon collègue M. Rishchynski vous donnera plus de détails sur la question de la sécurité.

En réponse aux besoins découlant de l'ouragan Ivan, la direction des programmes multilatéraux a débouqué 1,89 million de dollars d'aide aux activités de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, de Care Canada, d'Oxfam Canada et de l'Organisation panaméricaine de la santé. Des fournitures de secours d'une valeur d'environ 200 000 \$ ont aussi été remises par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne aux victimes de l'ouragan Ivan à la Jamaïque et à la Grenade. Ces organismes ont apporté un secours important—sous forme d'aliments, d'abris, d'eau potable et de soins de santé—à la population victime de cette catastrophe. Pour répondre aux dévastations causées à Haïti par la tempête tropicale Jeanne, la direction des programmes multilatéraux a fourni une aide financière de 2,5 millions de dollars à la Fédération internationale de la Croix-Rouge, aux Nations Unies et à Médecins du monde Canada. L'ACDI a aussi fourni environ 100 000 \$ en matériel d'urgence par le biais de la Croix-Rouge canadienne. Nos partenaires fournissent des abris, de la nourriture, de l'eau propre et des soins de santé.

L'aide apportée par ma direction générale a été planifiée en étroite collaboration avec la direction générale des Amériques, qui a aussi appuyé les intervenants locaux et a rapidement apporté une aide à la reconstruction et à la remise en état.

Je vais maintenant rendre la parole à mon collègue qui vous parlera de ce soutien bilatéral.

• (1545)

[Français]

M. Guillermo Rishchynski: Monsieur le président, tout de suite après que les ouragans eurent touché les Antilles, l'ACDI a établi un groupe de travail interministériel pour préparer notre réponse sur le plan humanitaire et sur le plan de la reconstruction des endroits touchés par les sinistres.

[Traduction]

En même temps, on a chargé des fournitures d'aide humanitaire dans des avions au Canada et dans la région, avec l'appui de l'ACDI, pour répondre aux besoins les plus immédiats de la population à la Grenade et à la Jamaïque, et ensuite quand la tempête tropicale Jeanne s'est abattue sur Haïti, nous avons immédiatement consacré nos efforts aux besoins à plus long terme de la population en matière de reconstruction.

Dans le cas de l'ouragan Ivan, notamment pour la Grenade et la Jamaïque, nous avons immédiatement créé un fonds pour la reconstruction de 6,5 millions de dollars canadiens pour répondre aux besoins à long terme de reconstruction à la Grenade et dans les régions de la Jamaïque qui avaient été frappées par l'ouragan.

Dans le cas de la Grenade, les 4,5 millions de dollars affectés par l'ACDI à la reconstruction visaient principalement la remise en état du secteur agricole et forestier, avec 2 millions de dollars et, avec 1 600 000 \$ environ, le renforcement de la capacité d'intervention en cas de catastrophe de la Caribbean Disaster Emergency Response Agency qui était responsable en première ligne des secours d'urgence à la Grenade.

En outre, notre haut commissariat à la Barbade, qui est responsable de la Grenade, a reçu une rallonge de 100 000 \$ dans le cadre du Fonds du Canada pour l'aider à soutenir immédiatement les projets entrepris par les ONG et d'autres partenaires internationaux et locaux à la Grenade. Nous avons aussi attribué 600 000 \$CAN à la Banque de développement des Caraïbes pour l'aider à appuyer des projets de reconstruction dans le cadre de son fonds de développement social.

Dans le cas de la Jamaïque, l'agence a décidé de verser 2 millions de dollars, dont 1,8 million au Bureau de la reconstruction national en Jamaïque sous les auspices du cabinet du premier ministre qui était chargé de la coordination de tous les efforts de secours. Avec les autorités de la Jamaïque, nous avons décidé qu'environ un million, sur ce total de 1,8 million de dollars, servirait à la remise sur pied du secteur agricole, et 800 000 \$ à la relance du secteur des pêches.

En outre, nous avons ajouté 200 000 \$ au Fonds du Canada pour les initiatives locales à la Jamaïque, afin de permettre à notre haut commissariat de donner suite aux projets que lui soumettraient les organisations locales et internationales actives dans ce pays. Nous prévoyons, monsieur le président, que la totalité des 6,5 millions de dollars débloqués pour la Grenade et la Jamaïque seront déboursés au cours des mois à venir et qu'ils auront été entièrement versés bien avant la fin de l'exercice actuel, le 31 mars 2005.

[Français]

Dans le cas d'Haïti, nous avons été frappés par la dévastation que nous avons vue aux Gonaïves, la troisième ville du pays, qui a une population de plus de 300 000 personnes. Nous étions conscients de la nécessité immédiate de créer un fonds d'urgence pour Haïti et pour le nord-ouest, où se trouvent les Gonaïves et les autres villes touchées. Nous avons établi un fonds d'urgence de deux millions de dollars pour appuyer les projets et les mécanismes de livraison par l'entremise du réseau des ONG et des autres organisations, canadiennes ou haïtiennes, qui travaillent déjà en Haïti, et des organisations internationales.

[Traduction]

Ce fonds d'urgence de 2 millions de dollars nous permet d'appuyer divers projets pour le nord-ouest d'Haïti, dont 225 000 \$CAN accordés à World Vision Haïti afin de faciliter le retour à l'école de 1 600 enfants de Chansolme dans le nord-ouest et pour appuyer la reprise des activités économiques de leurs parents.

• (1550)

[Français]

Nous avons aussi donné 425 000 \$ à Oxfam-Québec pour la fourniture d'eau potable et de latrines aux centres d'hébergement temporaires et à des quartiers ciblés sur les communes des Gonaïves, et donné un appui institutionnel au Service national d'eau potable d'Haïti.

[Traduction]

Nous avons également offert 238 000 \$ au Service oecuménique d'entraide, une organisation haïtienne, en partenariat avec Canadian Feed the Children, pour la réalisation d'interventions en eau potable, latrines et relance de la production agricole dans la région.

[Français]

Nous avons aussi fait une contribution de 400 000 \$ à l'Agence pour la coopération technique et développement

[Traduction]

pour un programme d'assainissement et de lutte anti-vectorielle, comprenant la construction de 1 000 latrines familiales, la

production et la distribution de 3 500 moustiquaires et la création de 200 mois de travail pour les femmes dans cette région durement ébranlée.

Dans le cadre du programme pour Haïti

[Français]

est en train de considérer d'autres contributions. On pense à la possibilité d'augmenter ce fonds d'urgence au cours des prochains jours ou semaines en réponse aux très bons projets que nous ont soumis des organisations qui travaillent à la récupération et à la reconstruction aux Gonaïves.

En Haïti, bien sûr, la sécurité est une question fondamentale au niveau de la livraison de l'aide.

[Traduction]

Nous devons nous rappeler que la faiblesse des forces de sécurité haïtiennes a laissé en grande partie la responsabilité de maintenir la sécurité aux mains de la MINUSTAH, la mission des Nations Unies. Il y avait 300 soldats argentins aux Gonaïves lors de la tempête tropicale et leurs camps ainsi que pratiquement toute la ville ont été touchés par les inondations. Depuis, la MINUSTAH a pu déployer d'autres troupes, 142 autres soldats, aux Gonaïves, et nous pouvons vous assurer aujourd'hui que la sécurité, en ce qui a trait aux services d'aide, est meilleure qu'au moment de la crise.

[Français]

Le problème principal qu'on a vu aux Gonaïves n'était pas celui du manque d'aide. Il y avait de l'aide et des ressources. La livraison et la sécurité étaient les deux principaux défis pour la communauté internationale et la communauté haïtienne, afin qu'elles soient capables de répondre à une crise qui a touché plus de 300 000 personnes.

En parallèle, on a beaucoup travaillé avec les différentes sociétés de la Croix-Rouge, qui ont ralenti leurs activités afin de renforcer aussi leur système de sécurité. Du personnel médical envoyé par le Québec était intégré au sein de ces équipes et bénéficiait des mêmes conditions que les autres membres de la Croix-Rouge. Les activités des différentes organisations ont repris, et nous avons bon espoir qu'avec les nouvelles mesures de sécurité, l'aide du Canada et des autres organisations continuera à se rendre à bon port.

[Traduction]

Pour ce qui est de la Grenade, comme l'a signalé Mme Bragg, nombre des services touchés par l'ouragan Ivan se rétablissent lentement.

Le premier ministre de la Grenade, M. Mitchell, s'est rendu à Washington au début d'octobre pour rencontrer la communauté des donateurs internationaux afin d'évaluer les besoins de la Grenade; c'est à ce moment-là que le Canada s'est engagé à fournir 4,5 millions de dollars dans le fonds de reconstruction, ce qui est notre réponse initiale aux besoins à long terme de ce pays.

Quant à la Jamaïque, nous collaborons étroitement avec le bureau du premier ministre Patterson à l'affectation de 1,8 million de dollars en fonds pour la reconstruction à long terme de ce pays.

Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche, mais je crois que nous avons pu contrôler les effets les plus nocifs découlant de ces deux tragédies dans les Caraïbes, et nous poursuivrons notre collaboration avec nos partenaires locaux et internationaux ainsi que nos partenaires ici au Canada pour que notre réponse humanitaire et nos efforts de reconstruction visent les personnes qui sont les plus démunies et visent les besoins qui ont été identifiés comme prioritaires par les organismes sur le terrain.

Nous serons très heureux, monsieur le président, de répondre à vos questions ainsi qu'à celles des députés.

Merci.

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à la période des questions. Il s'agit de tours de cinq minutes.

Nous allons commencer par M. Goldring.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier nos témoins de leurs exposés.

J'aimerais d'abord dire quelques mots sur ce que j'ai observé personnellement lorsque j'ai visité la Grenade deux semaines après le passage de l'ouragan. J'ai constaté que même deux semaines après l'événement, il n'y avait absolument rien dans la région, tout ce qu'il y avait eu c'était un chèque qui devait financer certains travaux. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque le plus gros problème qui se posait en Grenade c'était la sécurité. Des soldats du Venezuela et de République de Trinité-et-Tobago avaient ramené l'ordre, mais parce que l'île venait de connaître une catastrophe de taille, avec la destruction de 90 p. 100 de tous les édifices, je crois que la région a vraiment été prise au dépourvu. Peut-être pourrions-nous faire plus à l'échelle internationale pour avoir une intervention plus rapide dans ces circonstances.

Quant à Haïti, j'ai l'impression que la même chose s'est produite dans ce pays, sauf que les choses étaient encore pires. Nous avions pris plusieurs engagements par l'entremise de l'ACDI. On a annoncé en juin et juillet que 140 à 180 millions de dollars avaient été réservés pour ce pays, et je crois qu'il s'agit dans une large mesure d'engagements qui avaient déjà été pris auparavant. On avait prévu 500 soldats qui seraient envoyés dans la région pour assurer une certaine stabilité, et nous avons rappelé ces soldats en août. Puis nous nous étions engagés à envoyer 100 personnes pour épauler les forces de l'ordre. Si j'ai bien compris, seules 57 personnes nous représentent actuellement.

Étant donné toutes les catastrophes qu'a connues la région et puisqu'une bonne partie des secours n'ont pas encore été distribués pour des raisons de sécurité, j'aimerais savoir pourquoi le Canada n'est pas disposé à envoyer une équipe DART? Y a-t-il eu un problème politique au niveau des communications qui a empêché le Canada d'assurer la sécurité pour ses programmes d'aide et ses autres programmes? S'agit-il d'une combinaison de facteurs? Peut-être pourriez-vous m'en dire un peu plus long.

• (1555)

Le président: J'aimerais signaler à nos invités que s'il s'agit d'une raison politique, comme le retrait des soldats canadiens de la région, ce n'est pas habituellement le genre de questions qu'on pose à nos témoins. C'est aux témoins de décider s'ils veulent répondre, mais s'il s'agit d'un motif politique...

M. Guillermo Rishchynski: Non, je pense que nous pouvons...

M. Peter Goldring: Nous pouvons employer un autre terme, au lieu de «politique».

Le président: Je veux simplement m'assurer que notre témoin comprend bien la situation. Merci.

M. Guillermo Rishchynski: Compris.

Monsieur Goldring, je crois que vous avez soulevé des points très valables, en particulier au sujet de l'état de préparation dans les Antilles. Nous travaillons depuis plus de 30 ans dans les Caraïbes avec des organisations de la région qui se préparent à affronter des catastrophes de ce genre. L'organisation dont j'ai parlé dans mon allocution, la Caribbean Disaster Emergency Response Agency, a justement été créée il y a un certain temps pour tenter de renforcer la capacité de la région de faire face et de se préparer aux ouragans, qui sont malheureusement inévitables dans cette région du monde.

Je pense que l'on peut se préparer du mieux que l'on peut à affronter les cataclysmes de la nature, mais je ne pense pas que quelqu'un avait prévu qu'une tempête de catégorie quatre puisse frapper de plein fouet une île de la taille de la Grenade. Quand un ouragan frappe quelque part dans la région, c'est souvent un coup oblique, tandis que cette fois-là, c'était comme si l'on avait fait exploser une bombe en plein au-dessus d'une île et le degré de dévastation a franchement pris de tout le monde par surprise, et même l'agence dont j'ai parlé, en dépit de ses plus grands efforts, s'est révélée incapable d'affronter une tragédie de cette ampleur. Dans les premiers jours après le passage de l'ouragan Ivan sur la Grenade, les gens étaient en état de choc. Je me rappelle que le premier ministre Mitchell, quand on lui a demandé quelles seraient les conséquences pour l'économie, a déclaré: «Nous n'avons pas d'économie. Notre économie a été complètement détruite.» C'était un tel champ de ruine que même les habitants des Caraïbes, qui y sont pourtant habitués, étaient comme assommés.

Pour ce qui est des efforts du Canada, je dois préciser que l'ouragan Ivan a frappé la Grenade le 7 septembre. En moins d'une semaine, le Canada avait acheminé dix tonnes d'articles sur l'île pour répondre aux besoins identifiés à la fois par la CDERA et par la Croix-Rouge. Ce transport n'a pas été assuré par un avion canadien, mais par un appareil commercial dont la capacité nous avait été offerte. Quoi qu'il en soit, nous avons réussi à apporter dix tonnes de secours financés par le Canada en moins d'une semaine dans l'île de la Grenade pour répondre aux besoins les plus urgents identifiés par les responsables sur le terrain. Dans les 72 heures après le passage de l'ouragan, dès que l'aéroport a été ouvert, nous avons fait venir sur place des experts de notre haut commissariat à la Barbade, ce qui nous a permis de commencer à travailler avec les autorités locales pour faire une évaluation des besoins.

Je pense qu'il faut vous rappeler aujourd'hui que dans les efforts internationaux pour affronter des crises de ce genre, nous comptons beaucoup sur la Croix-rouge et d'autres organisations internationales pour nous dire qu'est-ce qui est vraiment urgent et nécessaire en termes de fournitures que l'on peut apporter par la voie des airs pour réagir à une catastrophe de cette ampleur. Notre intervention doit mettre l'accent sur la coordination de l'aide et, dans ce contexte, le fait d'avoir pu compter très tôt sur la présence de nos experts à la Grenade nous a permis de travailler avec les autorités locales pour identifier quels étaient les besoins les plus urgents. Et c'était justement l'objet des dix tonnes d'articles que le Canada a acheminé à la Grenade le matin du 15 septembre, moins d'une semaine après la catastrophe.

Dans le cas d'Haïti, je pense que vous avez raison de dire que les 180 millions de dollars que le Canada s'est engagé à verser dans la foulée de la conférence internationale sur la reconstruction en Haïti, qui a eu lieu à Washington en juillet, ont peut-être permis d'être mieux préparés et de mieux comprendre quels étaient les besoins. Mais je pense que nous avons tous été renversés par l'ampleur de la dévastation aux Gonaïves causée par une simple tempête tropicale qui, clairement, était un phénomène naturel d'une ampleur beaucoup moindre qu'un ouragan de catégorie quatre. Mais la triste réalité est qu'à cause du déboisement et des collines dénudées dans le nord-ouest d'Haïti, un véritable mur d'eau a dévalé les montagnes et tout balayé sur son passage. Je pense que l'on a seulement retrouvé quelque 2 000 des victimes. Les 1 000 autres qui ont présumément péri dans cette catastrophe ont été entraînés par le large ou bien sont restés enterrés sous des tonnes et des tonnes de terre qui ont englouti une ville de 300 000 habitants, la troisième ville d'Haïti.

Pour ce qui est des engagements que le Canada a pris quant à une présence militaire en Haïti, vous avez raison. Nous avions 500 soldats à Haïti à l'époque de la force provisoire multilatérale qui a été déployée en Haïti immédiatement après le début de la crise en février dernier. Ces soldats canadiens ont été retirés seulement lorsque la MINUSTAH, c'est-à-dire la mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti, a été en mesure d'envoyer des troupes sur le terrain. Aujourd'hui, il y a quelque 3 200 soldats en Haïti sous le commandement du Brésil. Le Brésil a le plus important contingent, mais celui-ci comprend aussi des soldats de pays aussi divers que l'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Paraguay.

• (1600)

En ce qui concerne la police, le Canada s'est engagé à envoyer 100 policiers. Un peu plus de la moitié se trouve déjà sur les lieux. D'autres sont en train d'être recrutés pour être dépêchés en Haïti au cours des semaines et mois à venir, afin d'atteindre l'effectif total qui est prévu, c'est-à-dire à peu près 1 600 policiers.

Comme je l'ai déjà dit, il s'agit d'une initiative régionale et mondiale. Des policiers de la Chine, de la Jordanie, de Sri Lanka et de pays africains comme le Bénin font également partie de cette force. On s'attend à ce que le déploiement total des soldats et des policiers de la MINUSTAH soit terminé d'ici la fin novembre.

De toute évidence, il a fallu du temps à la communauté internationale pour parvenir à atteindre le niveau de déploiement établi par le secrétaire général Annan lorsqu'il a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle participe à la force de maintien de la paix en Haïti.

Le président: Je vous remercie, monsieur Rishchynski. Nous devons passer à d'autres commentaires.

Madame Lalonde, à vous.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Merci beaucoup.

Quand j'ai demandé que nous recevions ici les gens de l'ACDI si nous avions du temps, c'était à propos d'Haïti. Je sais que les autres pays de la région sont importants, mais vous comprendrez qu'à cause de la langue et d'une responsabilité particulière que nous nous reconnaissons, au Québec et au Canada, pour Haïti, ce pays est l'objet principal de nos préoccupations.

Vous nous avez fait un rapport de ce qui s'est passé peu de temps après cette terrible tempête du 7 septembre, mais nous sommes déjà le 27 octobre, et j'aimerais avoir un rapport sur les risques sanitaires, dont vous n'avez pas parlé. Dans des articles de journaux au Québec, nous avons lu que des médecins qui étaient allés là-bas, notamment

de l'organisme Médecins du Monde, étaient revenus en disant qu'il y avait des risques sanitaires importants, qu'ils avaient vu des larves et qu'on pourrait se réveiller avec des épidémies dévastatrices, d'une part.

D'autre part, il y a le problème de la violence. Nous savons que les Gonaïves se remettent extrêmement lentement de cette épreuve. La crise qui avait commencé en janvier et qui semblait s'être résorbée atteint, me semble-t-il, une nouvelle violence. D'après tous les rapports qu'on a et ce qu'on peut lire sur Internet, cette violence est extrêmement dangereuse. La ville de Port-au-Prince, dans plusieurs de ses quartiers, est comme morte, nous dit-on. L'activité y est très réduite et les gens ont peur. Il y a des hommes armés—certains parlent des chimères et d'autres, des rebelles—qui font la pluie et le beau temps dans divers quartiers. Aux Gonaïves, il semble que ce soit les criminels ordinaires qui se sont attaqués même à des véhicules de la Croix-Rouge.

Je vais vous formuler une question. Est-ce que les forces de la MINUSTAH, d'après votre évaluation, seront suffisantes? Est-ce que la question de la sécurité n'est pas prioritaire? Est-ce qu'on ne peut pas dire qu'il ne pourra pas y avoir d'efforts sérieux de reconstruction s'il n'y a pas de sécurité? Je sais que les Haïtiens, qui sont fiers et que nous aimons pour cela, peuvent dire dans certains cas qu'ils vont s'arranger eux-mêmes, mais il me semble évident que les forces qui sont là ne sont pas suffisantes et qu'il faudrait trouver le moyen d'en faire davantage.

Je ne reprends pas les questions de M. Goldring, que j'ai trouvées excellentes. Je termine par une autre question, monsieur le président. Combien avez-vous de gens de l'ACDI en Haïti en ce moment?

• (1605)

[Traduction]

Le président: Monsieur Rishchynski, allez-y.

[Français]

M. Guillermo Rishchynski: Concernant la situation sanitaire aux Gonaïves, madame Lalonde, si vous le permettez, j'aimerais que M. Pétillon, qui est notre chef de programme pour Haïti et qui, en plus, a déjà été le chef de l'aide sur place, en Haïti, pendant trois ans, vous réponde.

Le président: Merci, monsieur Rishchynski.

M. Yves Pétillon (directeur, Haïti, Cuba et République dominicaine, Direction générale des Amériques, Agence canadienne de développement international): Madame Lalonde, oui, ce fut une très grosse préoccupation dès les premiers jours qui ont suivi le drame. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de déclaration d'épidémie. D'après les informations que nous donnent nos gens sur le terrain, les dangers sont moindres maintenant qu'au départ. Pourquoi? Parce que dans la ville même des Gonaïves, l'eau s'est en très grande partie retirée. Dans la ville même, il n'y a plus de grands quartiers inondés. Il reste quelques poches mais très peu.

Ce qu'on voit souvent à la télévision, ce sont les endroits où l'eau demeure. Il y a un lac qui s'est formé à l'extérieur de la ville. Autrement dit, pour accéder à la ville, il faut traverser quasiment un lac. Cette eau-là reste. Dans la ville même, on en est à déblayer la boue sèche qui s'est déposée lorsque l'eau s'est retirée. Les conditions actuelles de salubrité sont donc meilleures, puisque les larves n'ont plus le milieu dont elles ont besoin pour se développer.

Nous sommes maintenant plus optimistes qu'il y a deux ou trois semaines.

M. Guillermo Rishchynski: Concernant la question sur la MINUSTAH et la violence, vous avez raison de dire que la situation est très volatile. Nous le savons. Je dirais que le Canada fait beaucoup confiance au représentant spécial du secrétaire général en Haïti, Juan Gabriel Valdez, un diplomate chilien très connu. Il est depuis près de deux mois sur place, à Port-au-Prince, pour gérer tout le travail de la MINUSTAH. Il a bien commencé, je pense, avec les militaires de la région et, en particulier, le commandant de la MINUSTAH, qui est le général Ribeiro du Brésil. Il commence à poser des gestes plus robustes, à Port-au-Prince en particulier, au niveau de la sécurité.

Vous demandiez plus précisément si les gens de la MINUSTAH étaient assez nombreux pour faire le travail. Nous devons réserver notre opinion jusqu'à ce que toutes les ressources soient sur place. Nous pourrions voir comment la distribution des forces sera faite entre les autres villes. Il existe toujours un défi concernant la sécurité hors de Port-au-Prince, en particulier dans les villes où les anciens militaires et les autres sont la seule présence armée, si on peut dire.

On dirait en anglais que *the jury is still out*, mais nous sommes d'avis que M. Valdez a bien commencé. Il a l'appui d'un adjoint canadien pour les questions policières. Il s'agit de M. Beer, qui fait un excellent travail. Nous avons bon espoir qu'avec le déploiement des autres policiers et des autres troupes qui viendront, la situation concernant la sécurité en Haïti va s'améliorer.

Concernant votre question sur la présence de l'ACDI sur le terrain, nous avons maintenant quatre agents canadiens qui travaillent au sein de l'ambassade. Ils ont été déployés de l'administration centrale ici. Ils sont à Port-au-Prince de façon permanente. Il y a aussi un agent de la division de M. Pétillon ici, à Gatineau, qui est là temporairement.

Il est important de souligner que nous avons une unité d'appui au programme de l'ACDI, dans laquelle travaillent des experts et des expatriés canadiens. Cette unité fait un excellent travail au niveau des contacts et du suivi auprès des organisations locales. Il y a là plus de 20 professionnels engagés, qui constituent une partie fondamentale de la présence de l'ACDI sur place.

J'aimerais également vous dire que nous avons établi en Haïti, à la fin de 2001 et au début de 2002, un mécanisme qui s'appelle le Centre de gestion des fonds locaux canadiens. C'est un mécanisme administratif que nous avons à l'ambassade, qui est géré par les agents de l'ACDI et qui est là pour répondre aux propositions soumises par les ONG locales, les ONG internationales et les ONG du réseau canadien qui travaillent sur place, en Haïti. Ce mécanisme nous permet, par exemple, d'utiliser un fonds d'urgence de 2 millions de dollars presque immédiatement pour répondre aux besoins principaux qui sont identifiés.

•(1610)

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer à M. Coderre.

L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.): Merci, monsieur le président.

Vous êtes modestes, messieurs et madame. J'ai été à même de constater de visu ce que l'ACDI a fait pour le dossier d'Haïti. À mon avis, vous méritez nos félicitations.

Cependant, il faut faire une distinction entre deux choses: la question de la reconstruction d'Haïti et la question ponctuelle des Gonaïves et des environs. Ce n'est pas la première fois qu'il y a des problèmes, notamment dans la région de Mapou, mais il y a d'autres

régions où les ravages ne sont pas encore terminés. Donc, à mon avis, il faudrait s'y attarder.

Également, nous aimerions saluer le travail de facilitation que vous avez fait avec la diaspora, qui a un rôle essentiel à jouer. Non seulement elle procure des revenus de 900 millions de dollars par année à Haïti même, mais le travail ponctuel qu'elle a effectué quant au problème des Gonaïves a su démontrer à quel point on pouvait, comme gouvernement et vous comme ministère, jouer un rôle de facilitateur. Il faut souligner, notamment, la contribution de M. Pétillon à ce niveau.

Cela étant dit, nous avons quand même certaines inquiétudes. La MINUSTAH s'est réveillée. Elle a finalement joué son rôle de *peacemaker*. Avec tous les problèmes qu'on a connus à Bel-air et à Cité Soleil, on a été à même de constater qu'on ne pourra jamais acheminer quelque denrée que ce soit ou parler de reconstruction tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas de désarmement.

Il faut faire une distinction entre les 180 millions de dollars qui servent à la reconstruction jusqu'aux élections, étant donné qu'on veut contribuer jusqu'à la campagne électorale, car on se doit de faire en sorte qu'il y ait une campagne électorale en Haïti, et toute la question de la reconstruction au niveau des Gonaïves.

Je sais que vous travaillez avec l'ensemble des collaborateurs de la société civile, que ce soit au niveau local ou international, et que votre comité de coordination se réunit tous les jours à 16 heures aux Gonaïves.

Êtes-vous satisfaits de la façon dont le reste des gouvernements contribuent présentement? J'ai le sentiment qu'il y a une certaine fatigue internationale, même si on a contribué pour 1,3 milliard de dollars. Cependant, il y a un problème de présence. Par exemple, lorsqu'il a été question de sécurité, les Américains ont tout de suite dit qu'il leur fallait retirer leurs troupes de façon volontaire. Au Canada, nous n'avions pas ce problème et nous avons décidé de rester.

Est-ce que cet état de choses a empêché l'acheminement de l'aide? Je me souviens que la dernière fois que nous y sommes allés, ils avaient même volé un camion-citerne parce qu'il était question d'eau. Présentement, est-ce que l'acheminement de l'aide se fait quand même?

Le problème, c'est qu'à l'époque, il y avait six secteurs et on en avait couvert seulement trois. Ce n'est pas parce qu'on rouvre une rue principale que les choses peuvent être acheminées dans les autres petits quartiers. Je suis d'accord avec vous quand vous dites que ce n'est pas un problème de rareté, mais un problème de fluidité et d'acheminement.

Deuxièmement, il y a un problème d'eau potable là-bas. Soixante-huit puits étaient contaminés et on nous disait que l'expertise n'était pas suffisante pour la décontamination. Je sais qu'Oxfam et CARE, entre autres, ont joué un rôle à cet égard. Peut-être pourriez-vous me décrire la situation de l'eau.

J'aborde mon dernier point. Je pense que l'essentiel est que...

•(1615)

Le président: Combien avez-vous de points à soulever, monsieur le député? Il n'y aura plus de temps pour répondre. Allez-y.

L'hon. Denis Coderre: Parlez-moi de développement durable. Vous avez parlé de déforestation plus tôt. Je pense qu'on devrait miser là-dessus. Quand vous établissez vos critères par rapport aux besoins ou aux priorités, le développement durable constitue-t-il une priorité? J'ai d'autres questions à poser, mais j'y reviendrai.

M. Guillermo Rishchynski: Je vais laisser M. Pétillon répondre aux questions concernant la programmation.

Quant à la question de savoir si nous sommes satisfaits de la performance des bailleurs de fonds, je dirai qu'en général, nous le sommes. Les leçons apprises la dernière fois que la communauté internationale est allée en Haïti ont été retenues. Pour cette raison, la coordination entre les bailleurs de fonds est aujourd'hui totalement différente de ce qu'elle était. Par exemple, on a vu à la fin de septembre, quand les bailleurs de fonds ont eu une deuxième réunion à Port-au-Prince, que tout le monde était prêt à faire les ajustements nécessaires pour couvrir la totalité des besoins. Ce n'était certes pas comme cela dans les années 1990. C'est un bon début, mais il faut livrer la marchandise, et c'est un long processus qui va prendre du temps.

Quant à la coordination, qui est dirigée par les Nations Unies avec l'appui de l'Organisation des États américains, la fondation est meilleure et on aura davantage la possibilité de réussir. Toutefois, il faut que cette fatigue qui existe—c'est vrai qu'elle existe dans plusieurs capitales mondiales—n'ait pas une incidence négative sur le processus. Heureusement, jusqu'à maintenant, cela fonctionne. Cependant, on verra. Si la situation concernant la sécurité est encore pire dans quelques mois, il se peut que certains pays se demandent pourquoi ils sont là. Néanmoins, pour l'instant, la bonne volonté est là et je pense que la coordination va donner les résultats prévus sur le plan des questions primordiales d'urgence.

À long terme, c'est une lutte qui durera probablement de 10 à 15 ans. La création de conditions favorables à une réconciliation nationale qui soit différente de ce qu'on a vu ces années passées et qui établisse un autre type de conscience sociale pour les Haïtiens mêmes dépend du retour complet de la démocratie et des élections.

Je laisse M. Pétillon répondre à vos questions concernant les livraisons et l'acheminement de l'aide et de l'eau en particulier.

Le président: Monsieur Pétillon, s'il vous plaît.

M. Yves Pétillon: Quant à la coordination, j'ajouterai que le Canada, par l'entremise de l'ACDI, a joué un rôle essentiel dans la facilitation du dialogue entre les bailleurs, et du dialogue entre les bailleurs et le gouvernement.

Nous continuerons d'ailleurs de jouer ce rôle de facilitateur durant toute la durée du Cadre de coopération intérimaire. Le Canada a un rôle particulier à jouer, et les autres bailleurs nous demandent d'ailleurs de jouer ce rôle de facilitateur dans le dialogue.

Quant au deuxième élément, la question des Américains est préoccupante. Le départ volontaire du personnel non essentiel et des familles nous interpelle forcément. Vous savez sans doute que les Nations Unies aussi ont demandé à ce que les familles quittent le pays.

Avec les indicateurs que nous avons, nous jugeons que c'est sans doute un petit peu exagéré. Rappelons-nous la façon dont les Nations Unies ont été frappées en Irak. Forcément, cela se répercute actuellement dans tous les pays où elles sont: elles ont ce réflexe de sécurité maximale.

Nous suivons tous les jours la situation de la sécurité de nos gens. Il y a une chaîne de communication qui est établie entre l'ambassade et toutes les organisations canadiennes qui sont là-bas, que nous appuyons, pour suivre la situation partout dans le pays. Pour l'instant, notre ambassadeur et notre équipe sur place ne recommandent pas que nous suivions l'exemple des États-Unis et celui des Nations Unies.

Pour ce qui est du problème plus technique de l'eau, plusieurs des projets que notre Centre de gestion des fonds locaux canadiens a financés concernent l'eau. En particulier, il y en a un qui touche le Service national d'eau potable, pour aider à remettre le système public en place. Ce n'est pas encore fait, mais nous allons affecter de l'argent à cela parce que c'est primordial. Actuellement, ce sont des camions qui livrent l'eau, et cela ne peut pas durer ad vitam aeternam. C'est donc une priorité. Dans deux ou trois des projets que nous avons financés, il y a une composante « eau ».

Maintenant, en ce qui concerne le développement durable, je dirai que c'est fondamental. Comment, dans notre programmation actuelle, en tenons-nous compte? Nous en tenons compte et nous allons augmenter considérablement notre programmation en matière de développement local. Qu'est-ce que le développement local? C'est un processus de développement qui implique les gens, où chaque commune, chaque section communale et les organisations existantes font une sorte de planification de leurs priorités. Dans la plupart des cas, il s'agit de questions de protection contre l'érosion, de protection des bassins versants, etc.

Ensuite, nous finançons des priorités de ce genre ou nous essayons de mobiliser d'autres bailleurs pour le faire. On parle donc de protection des bassins, de reboisement, etc. Il y a actuellement un projet qui fonctionne extrêmement bien dans ce domaine, qui est mené par Oxfam-Québec dans le sud du pays et dont vous avez peut-être entendu parler à la télévision de Radio-Canada il y a quelques semaines.

On va considérablement augmenter ce genre de choses dans la programmation que nous faisons avec l'enveloppe de 180 millions de dollars.

• (1620)

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer à Mme McDonough.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos responsables de l'ACDI de nous avoir donné un aperçu détaillé de l'intervention humanitaire suite à cette terrible crise. Il semble effectivement incroyable qu'une région qui a été déjà si durement touchée puisse faire face à ces terribles événements.

J'ai deux questions à poser. La première concerne le cadre de coopération intérimaire mentionné par M. Pétillon. Ma deuxième question est en deux parties et porte sur la coordination et la surveillance des contributions de donateurs à Haïti.

Je suis sûre que vous n'êtes pas sans savoir que certaines organisations locales haïtiennes ont formulé des critiques à propos du cadre de coopération intérimaire, compte tenu du fait qu'il est préparé et contrôlé par des intervenants externes. Je crois que cela en fait vise surtout les États-Unis. Je me demandais simplement par conséquent si le Canada peut jouer un rôle à cet égard et si l'ACDI considère nécessaire que l'on fasse de réels efforts pour donner au cadre de coopération intérimaire une dimension qui soit davantage communautaire, de façon à ce qu'il serve véritablement de base sur laquelle Haïti pourra se fonder pour aller de l'avant.

Deuxièmement, vous saurez sans doute que la Fondation canadienne pour les Amériques a fortement incité le Canada à assumer un important rôle de leadership en Haïti au sein de la communauté internationale, pour s'assurer qu'Haïti ne soit pas oublié. Il s'agit autant des Nations Unies et de l'OEA que de l'ensemble de la communauté internationale. Je me demandais simplement si le Canada avait un rôle pratique à jouer. Disposons-nous des ressources nécessaires de la part du gouvernement canadien pour être en mesure de nous acquitter efficacement de ce rôle?

En ce qui concerne en particulier le rapport FOCAL qui recommande la création d'un fonds de fiducie gouvernemental qui pourrait être surveillé conjointement par les gouvernements donateurs et les Nations Unies, de manière à assurer la pleine transparence des dépenses gouvernementales, selon l'ACDI, est-ce une voie à suivre et est-ce une mesure qui est en train d'être concrétisée?

M. Guillermo Rishchynski: En ce qui concerne le cadre de coopération intérimaire, nous partageons les préoccupations qui ont été exprimées localement en Haïti à propos de la participation de tous les éléments de la société haïtienne à ce processus. De toute évidence, les donateurs ont assumé la responsabilité de l'évaluation des besoins qui a été faite en Haïti au cours des mois de mai et juin. Mais je tiens à vous assurer que des consultations exhaustives et rigoureuses avec la société civile haïtienne ont eu lieu pour faire en sorte d'établir correctement les priorités, surtout en ce qui concerne la gestion des activités économiques et politiques.

Bien que certaines organisations aient peut-être préféré un modèle différent, je crois que le modèle qui au bout du compte a été adopté suite au document sur le CCI est un modèle qui tenait pleinement compte à mon avis des points de vue et des besoins exprimés par la société civile haïtienne en particulier, ainsi que par le gouvernement haïtien.

Il faut toutefois reconnaître qu'il existe une certaine tension en Haïti entre le gouvernement de transition—l'administration Latortue—et certains éléments de la société civile. Et nous y sommes d'ailleurs très sensibles. Nous considérons que le Canada et d'autres pays donateurs ont un rôle permanent à jouer pour ce qui est de faciliter, comme l'a indiqué M. Pétillon, le dialogue politique et le mouvement vers la réconciliation nationale qui s'avérera fondamentale si l'on veut que ce processus soit efficace.

Nous ne pouvons de toute évidence pas assumer un rôle de direction dans tous les secteurs prévus par le CCI, mais nous avons choisi stratégiquement, en tant que gouvernement et en tant qu'organisme, de tâcher d'assumer un rôle de direction en ce qui concerne le secteur de l'énergie et du développement local, qui sont deux éléments qui ont de toute évidence des incidences au niveau communautaire d'abord et avant tout. Nous devons nous assurer d'obtenir l'adhésion des communautés locales au programme que nous proposons afin qu'elles aient leur mot à dire dans la façon dont ces processus se dérouleront et qu'elles aient le véritable statut d'intervenants dans le cadre de ce processus et qu'il ne s'agit pas d'un modèle quelconque de dirigisme qui leur donne l'impression de leur être imposé de l'extérieur.

Nous considérons que le Canada doit poursuivre son rôle de facilitateur auprès de ces trois éléments, c'est-à-dire les donateurs, le gouvernement national et la société civile, afin qu'ils se rallient aux priorités qui ont été identifiées et au mode de répartition des fonds. C'est un rôle que nous continuerons de jouer. Jusqu'à présent, grâce aux efforts de M. Pétillon et de son équipe, le Canada occupe une place unique à la table, en ce qui concerne les intérêts de donateurs

aussi divers que l'Union européenne, les États-Unis, d'autres pays de la région, et des donateurs tels que le Japon et les pays européens qui agissent également bilatéralement.

En ce qui concerne la proposition de FOCAL concernant la création d'un fonds d'affectation spéciale pour les pays bailleurs de fonds, c'est une initiative qui a été examinée par la Banque mondiale dans le cadre de l'évaluation des besoins. À ce stade il a été décidé que nous ne voulions pas nécessairement créer des mécanismes qui feraient double emploi et qui entraîneraient une absence de participation de la part des donateurs directement aux projets ou aux secteurs dans lesquels ils assumeraient un rôle de direction.

Il a donc été décidé qu'un fonds d'affectation spéciale serait sans doute le meilleur mécanisme pour s'occuper du processus électoral mais qu'en ce qui concerne l'aspect développement de l'équation, il serait préférable d'opter pour une coordination étroite de nature formelle et informelle parmi les donateurs au niveau local en Haïti. Les bureaux qui y seraient représentés travailleraient très étroitement avec le PNUD en particulier, à titre de principal interlocuteur, et aussi avec la communauté internationale, en tenant des réunions régulières avec la communauté internationale à Port-au-Prince pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Jusqu'à présent, les réunions que nous avons tenues suite à l'exercice qui se déroulait à Washington en juillet, et tout récemment à la fin septembre à Port-au-Prince, nous ont amenés à conclure que nous sommes sur la bonne voie, mais seul le temps nous l'indiquera. Nous sommes persuadés que le CCI est un bon mécanisme de départ, mais c'est la rapidité et l'efficacité avec lesquelles nous réussissons à faire une différence dans la vie quotidienne des Haïtiens qui nous permettront de juger du programme dans son ensemble et de la participation de la communauté internationale.

Pour revenir aux commentaires faits en réponse à la question posée par M. Coderre, la différence c'est que pour la première fois en Haïti la communauté internationale coordonne ses efforts car elle a compris que si nous ne décidons pas entre nous où nous allons intervenir de façon ponctuelle et si nous commençons à nous bousculer et à répéter inutilement ce qui a déjà été fait, nous ne parviendrons pas à répondre aux besoins et aux aspirations du peuple haïtien.

Jusqu'à présent, nous avons réussi à amorcer ce processus sous un angle positif, et j'espère que les mois à venir montreront que la communauté internationale a appris ses leçons et intervient aujourd'hui en Haïti d'une façon tout à fait différente de ce que l'on a vu au cours des années 1990.

• (1625)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Boudria et M. Menzies et nous aurons ensuite un autre tour.

Monsieur Boudria, allez-y.

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci, monsieur le président. J'aimerais d'abord remercier l'ambassadeur Rishchynski et les fonctionnaires de l'ACDI d'être des nôtres.

Il y a plusieurs années, en tant que ministre de l'ACDI, j'ai visité Haïti à de nombreuses reprises. À l'époque, soit en 1997 environ, on se félicitait tous des progrès accomplis à Haïti à l'égard de la sécurité, entre autres. La situation qui prévalait auparavant, qu'on pourrait qualifier de *Hobbesian state of nature*, avait disparu. Les gens avaient recommencé à se conformer aux lois. Le respect envers l'autorité policière s'était amélioré. On a vu la situation évoluer. C'était bien sûr la période où nous consacrons la majeure partie de notre aide à Haïti. Or, il semble qu'on soit retourné à la situation qui prévalait au départ.

Une question me vient à l'esprit; elle concerne non seulement le Canada mais aussi l'ensemble des pays bailleurs de fonds. Je suppose que, dans une certaine mesure, je m'attaque aux Américains. Ils ont tendance à arriver en grand nombre et, après avoir installé un genre d'ordre initial—du moins à leur avis—à quitter les lieux en considérant que tout est arrangé et en laissant tout tel quel derrière eux. Quand un autre désastre survient et que tout tombe en déconfiture, les choses se répètent, ils se félicitent d'avoir tout arrangé, et ils rentrent chez eux. À long terme, ces hauts et ces bas empêchent d'atteindre le niveau de sécurité requis.

À mon avis, il faut que les pays, quels qu'ils soient, développent une culture pour ce qui est du respect des lois et des institutions. On a reconstruit les 14 tribunaux; j'étais en poste à l'ouverture de deux ou trois de ces endroits. Certains ont été reconstruits, d'autres étaient de nouveaux édifices. Tout le reste, vous le connaissez mieux que moi. Aujourd'hui on peut constater où en est rendue la situation.

Pouvez-vous nous aider à comprendre de quelle façon on pourrait tous ensemble faire en sorte que dans l'éventualité d'un nouveau désastre, on n'en soit pas réduit, malgré la réduction de l'aide humanitaire, à tout reprendre à zéro à cause du désordre et du non-respect des lois? Excusez-moi d'avoir fait un discours plutôt que de poser une question.

• (1630)

Le président: C'est une question très large et la réponse n'en sera que plus courte.

M. Guillermo Rishchynski: Vous avez raison. Je pense que tout le monde à Haïti et dans la communauté internationale était content quand M. Aristide est revenu en 1994. Après le coup d'État, la démocratie y avait été restaurée. Malheureusement, à la fin des années 1990, on a pu constater un manque de volonté politique. Les choses auraient pu changer et une vraie réconciliation nationale prenant en compte les intérêts de tous les groupes du pays aurait pu être instaurée. Or, ce manque de volonté a précipité les événements et, finalement, M. Aristide a dû quitter le pays.

Maintenant, le gouvernement de transition est là uniquement pour mettre en place le processus politique qui permet de tenir des élections démocratiques. Il pourrait peut-être aussi commencer le travail qui aurait dû être fait à la fin des années 1990. Va-t-il réussir? Je pense que la volonté de l'administration Latortue et des autres représentants du gouvernement, qui sont plus des techniciens que des politiciens, pourrait faire changer les choses, mais encore faut-il que tous les autres groupes veuillent s'en mêler. Le manque de confiance qui règne entre les divers groupes de la société haïtienne demeure la question fondamentale.

Est-ce que cela peut changer? Je pense que la communauté internationale est maintenant consciente qu'en l'absence d'un nouveau consensus national, la probabilité de changer les choses n'est pas très forte. Par contre, en travaillant avec la société civile haïtienne, qui est plus organisée que jamais, et avec les autres parties intéressées, il se pourrait que le pays se dirige vers une autre voie. Il

y a des risques partout, bien sûr, mais à mon avis, on n'a pas d'autre choix que d'appuyer de tels efforts.

Comme M. Coderre l'a mentionné, la diaspora a un rôle très important à jouer pour ce qui est d'atteindre un consensus national différent de celui des dernières années. La communauté internationale et les bailleurs de fonds sont tous conscients que les défis sont énormes. Il reste que nous n'avons pas le choix. L'extrême pauvreté de ce peuple, qui est privé de services de base que nous considérons essentiels à l'ensemble des humains, risque de causer sa perte. Lors de toutes les réunions de bailleurs de fonds, on a conclu qu'à moyen terme, le compromis était là. Toutefois, il faut obtenir de bons résultats pour assurer que l'engagement de la communauté internationale en soit un à long terme. Sinon, on ne pourra pas changer pour le mieux la situation d'Haïti.

• (1635)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à monsieur Menzies.

[Traduction]

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Merci, monsieur le président.

Peut-être que si nous posions des questions un peu plus concises, nos savants témoins seraient portés à répondre de façon plus concise aussi, ce qui nous donnerait la possibilité de poser toutes les questions que nous souhaitons.

Merci d'être venus et merci de nous avoir donné ces renseignements.

Ayant fait certaines recherches sur l'assistance humanitaire bilatérale, ayant passé en revue les sommaires de rapport, je me trompe peut-être mais je n'ai même pas vu Haïti dans cette liste. Est-ce sous la rubrique américaine? J'ai plusieurs questions, et si vous voulez bien répondre à celle-ci à un moment donné... Cela m'intéresserait car pour ce qui est de la prévention des désastres au crédit américain, c'est ramené à zéro en 2002-2003. Peut-être que je ne regarde pas au bon endroit, mais j'aimerais avoir un éclaircissement à ce sujet.

Comme on l'a déjà dit, Haïti était autrefois parmi les premiers de nos récipiendaires. Il n'y a pas tellement longtemps, ce pays arrivait au deuxième rang. En 2000, nous avons versé à Haïti plus de 30 millions de dollars; en 2003, 23,5 millions ou 23,85 millions. Alors, est-ce que les problèmes étaient moindres ou est-ce qu'on s'est moins intéressé à Haïti? J'aimerais, si vous voulez bien, que vous m'éclairiez là-dessus aussi.

La question peut être très simpliste : vous avez parlé de réserves nationales d'eau. Il est presque évident que la plupart de ces pays des Caraïbes vont connaître une forme ou une autre de désastre ou d'ouragan ou autres. Qu'avons-nous fait pour faire attention à nos dépenses en prévision de ces catastrophes afin de pouvoir aider ces pays à se préparer, par exemple en les dotant d'installations de dessalement à l'épreuve des ouragans, un genre de proposition assez évident?

Chaque fois qu'il y a une catastrophe, on fait d'abord face à un problème d'eau potable. Y aurait-il un moyen de dépenser beaucoup moins d'argent qu'il le faudrait s'il faut transporter de l'eau par camion en construisant un système quelconque qui puisse résister aux tempêtes qui les attendent chaque année?

Le président: Merci.

Madame Bragg, vous n'avez rien dit. Je vous...

Mme Catherine Bragg: J'aimerais essayer de voir si je peux répondre à votre question sur les dépenses humanitaires. Je ne sais pas quel tableau vous regardez.

Le président: Probablement le Budget principal. La ministre doit venir nous parler de certains de vos chiffres et pourra peut-être répondre. C'est une bonne question. C'est certain.

Mme Catherine Bragg: Je peux vous dire ce que l'on a dépensé en Haïti en aide humanitaire suite à la récente tempête tropicale et à l'ouragan. Je puis également vous donner quelques chiffres à propos des dernières inondations en République dominicaine et en Haïti en mai. Nous avons aussi fourni une aide humanitaire après l'instabilité politique que nous avons connue au printemps. Si nous additionnons tout cela, nous pourrions probablement vous donner un total.

Je vais commencer par les événements les plus récents. Pour la tempête tropicale Jeanne, l'aide humanitaire totale de la direction multilatérale s'est élevée à 2,5 millions de dollars et à 2 millions de dollars de la direction des Amériques. Cela n'entre pas dans la reconstruction. Pour les inondations de mai, on a dépensé au total 1 million de dollars dans l'île d'Hispaniola. C'est à la fois pour Haïti et la République dominicaine. Après la crise politique du printemps, l'ACDI a fourni pour 3,95 millions de dollars, donc près de 4 millions, en aide humanitaire et alimentaire à Haïti.

Je pourrais avoir une ventilation plus poussée si vous le souhaitez.

• (1640)

Le président: Je vous remercie.

M. Guillermo Rishchynski: En ce qui concerne votre question ayant trait à la préparation aux situations d'urgence, nous collaborons, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, avec l'Organisation des Caraïbes pour la préparation aux catastrophes et la reconstruction.

Peut-être devrais-je reprendre et vous expliquer que l'une des raisons pour laquelle il n'y a pas eu d'affectations en 2002-2003, c'est que la région avait été épargnée par les ouragans. Ce fut une année phare, en ce sens qu'il y a eu des tempêtes, mais les tempêtes sont restées aux larges dans l'Atlantique et ne se sont abattues sur la terre. Je pense que les leçons tirées de la préparation aux ouragans dans les Caraïbes servent désormais de base pour l'élaboration de codes du bâtiment et la construction au niveau local, mais une tempête de catégorie quatre avec des vents soutenus d'une vitesse de 180 kilomètres-heure pour une période de près de 20 heures est quelque chose à laquelle très peu de structures pourraient résister. On peut lire dans les rapports au sujet de la Grenade, par exemple, que sur les 77 écoles de l'île, seules deux sont restées intactes après les tempêtes. Ces structures n'étaient pas en bois, mais en béton. Je crois que le niveau de dévastation d'une tempête de catégorie quatre est tel que la meilleure planification d'urgence ne saurait assurer contre des dégâts.

Devrions-nous en faire davantage en ce qui a trait à la collaboration avec les îles pour faire en sorte que ce genre de problèmes soient abordés de plein front, en insistant sur la manière dont la construction est faite, et en gardant à l'esprit les pires scénarios? Absolument! Le niveau de ressources nécessaires pour entreprendre bon nombre de ces efforts dépasse de loin ce que nous, à titre de donateur bilatéral, serions en mesure d'offrir. C'est là que la Banque mondiale, la Banque de développement des Caraïbes en particulier, ont un rôle important à jouer, parce que ce sont elles qui participent le plus activement aux investissements au titre de l'infrastructure de bon nombre de ces pays insulaires.

Les pays des Caraïbes ont peut-être appris à composer avec les catastrophes naturelles d'une manière que nous ne pouvons pas

concevoir, étant donné que cela fait partie de leurs vies, mais je peux vous assurer que dans nos discussions avec les gouvernements et les représentants des institutions financières internationales, nous continuons de souligner la nécessité de faire en sorte que la planification tienne compte des pires scénarios. Malheureusement, il arrive que la planification et le niveau de spécification requis ne concordent pas.

[Français]

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer à M. Coderre, dont le préambule devra être court.

L'hon. Denis Coderre: Il n'y aura aucun préambule.

Je veux parler de parrainage. On a parlé d'eau et de plusieurs autres dossiers, et je ramène cela à la question de la diaspora. Dans le fond, on veut établir une stratégie d'accompagnement. Quels sont les critères? Évidemment, il y a une expertise extraordinaire dans la diaspora. Vous en tenez-vous uniquement aux questions de santé, par exemple? Comme on dit, est-ce que ce sont des *slots* bien précis ou si vous avez une certaine souplesse qui permettrait la mise en oeuvre de ce qu'on pourrait appeler des projets-pilotes?

Deuxièmement, je veux vous parler de santé publique. La dernière fois que nous sommes allés en Haïti, l'hygiène était épouvantable. Il y a des égouts ouverts. Il y a donc un problème important à cet égard. Il y a aussi un problème de récupération et de gestion des déchets. C'est sûr qu'il faut orchestrer tout cela, mais avez-vous des paramètres flexibles? Je n'ai pas d'idée en tête quand je vous pose cette question, mais je pense qu'il faut s'adapter quand on arrive là-bas. Tout est à refaire.

• (1645)

M. Guillermo Rishchynski: Bien sûr, il y a de la flexibilité. La seule chose dont il faut être conscient, c'est que le Canada fait partie d'une grande coalition avec les autres bailleurs de fonds. Il y a des secteurs dans lesquels nous dirigeons, et notre flexibilité y est plus grande. Je pense par exemple à l'énergie ou au développement local. Nous participons aux travaux dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais ce sont les autres bailleurs qui dirigent, et nous devons harmoniser notre programmation aux efforts totaux de la communauté internationale.

J'aimerais souligner que la caractéristique fondamentale de notre programmation en Haïti est qu'il s'agit de plus en plus d'une programmation souple. S'il y a de bonnes propositions et que nous avons la possibilité de les appuyer, nous allons le faire. Toutefois, si nous sommes dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire, nous devons faire des compromis avec les autres bailleurs, parce que nous ne sommes pas la seule partie à être là.

Donc, bien sûr, cette flexibilité existe. Nous espérons que la conférence avec la diaspora qui doit avoir lieu bientôt ici, au Canada, sera pour nous un point de départ pour la coordination de nos efforts avec les leurs, et pour nous assurer qu'ils aient la possibilité de participer au processus et de soumettre des propositions à l'ACDI pour que nous puissions les considérer dans le contexte de notre contribution au CCI.

Le président: Merci. Nous allons maintenant passer à Mme Bourgeois, s'il vous plaît.

Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur Rishchynski, j'aimerais que vous me précisiez certains éléments liés à la sécurité et au développement durable.

En ce qui a trait à la sécurité, étant donné que le désarmement n'a toujours pas eu lieu et qu'on tente de déstabiliser le gouvernement provisoire, selon les informations que nous avons, il semble—je dis bien il semble—que le Canada et les autres pays n'aient pas tout fait pour aider la population à avoir accès aux médicaments, aux denrées et ainsi de suite. Comme vous le disiez vous-même, il semble qu'il soit très difficile de donner les services parce que le climat social s'est désagrégé.

Comme vous le dites dans votre rapport, le Canada a 100 policiers regroupés sous la responsabilité de la Gendarmerie royale du Canada. Il semble que cela ne soit pas tout à fait exact, qu'on en ait simplement la moitié. Premièrement, est-ce exact? Deuxièmement, comment se fait-il qu'on n'ait pas envoyé nos 100 policiers? Je vous pose la question parce que j'ai des amis qui font partie de ces policiers.

Troisièmement, est-ce que nous avons encore des Casques bleus? On sait que le Maroc s'appête à dépêcher des Casques bleus en Haïti. Est-ce que nous avons encore des Casques bleus? Nous devions en avoir 500, me semble-t-il, et on me dit qu'il n'y en a plus. Ils sont revenus, me dit-on. Pourquoi sont-ils revenus? Est-ce qu'on en a besoin? Est-ce qu'on s'appête à continuer à aider au désarmement du pays? Est-ce qu'on va encore participer à une action de sécurité commune avec d'autres pays? Je veux avoir des précisions là-dessus.

À part cela, est-ce que nos 100 policiers sont en sécurité? C'est important.

Au sujet du développement durable, on sait que tout le problème des Gonaïves est attribuable en partie à l'érosion du sol. Malheureusement, la vérificatrice générale du Canada a émis hier un rapport disant que l'ACDI n'avait pas de vision à long terme concernant le développement durable et l'environnement. Bien sûr, ma pensée première a porté là-dessus lorsqu'on a parlé d'Haïti. Qu'est-ce que l'ACDI fait? Avez-vous une vision à long terme? Qu'est-ce qu'on fait avec les organismes? Je veux avoir des précisions à ce sujet.

M. Guillermo Rishchynski: C'est une très bonne question, madame.

Madame Bourgeois, je peux vous dire que le désarmement commence, mais que nous sommes au début d'un processus qui va prendre beaucoup de temps, parce qu'il y a malheureusement beaucoup d'armes en Haïti, ainsi qu'une tradition de violence qui existe depuis longtemps. Cependant, la MINUSTAH est là, et on a des Casques bleus. Les troupes qui sont sur place sont des Casques bleus, des *peacekeepers*. Ce sont les Brésiliens qui sont à la tête, puisqu'ils ont le contingent le plus important. Bien sûr, pour que l'aide soit efficace, il faut qu'il y ait de la sécurité. C'est le défi numéro un pour la MINUSTAH. M. Valdez, qui est en tête de la mission des Nations Unies, est très conscient de cela. Nous avons parlé avec lui au sujet des besoins. C'est pour cette raison qu'il avait demandé que le numéro deux pour les questions policières soit un Canadien. Cette personne est là.

Je peux vous dire que la majorité de nos 100 policiers sont maintenant là. Le déploiement de nos policiers s'est fait par phase. On n'en a pas simplement envoyé 100. On en a envoyé 30 au début de septembre, et un deuxième contingent est arrivé à la fin de septembre. Nous sommes maintenant très proches de 100, mais c'est vrai qu'il y a toujours des déploiements à faire. On attend que les autres pays qui ont promis des troupes et des policiers les envoient tous. Nous espérons que le déploiement sera terminé à la fin de novembre et que la réponse internationale correspondra aux chiffres

qui ont été établis par M. Annan des Nations Unies, soit environ 6 000 militaires et 1 600 policiers. Ils travaillent avec les forces de sécurité locales haïtiennes pour faire les démarches nécessaires sur le plan de la sécurité. Nous espérons que ce processus de désarmement qui a commencé au cours des dernières semaines s'accélérera et donnera plus de sécurité aux Haïtiens et aux personnes qui séjournent en Haïti pour travailler dans le domaine de l'aide.

Concernant le développement durable, nous avons une vision très concrète sur Haïti. C'est le but de toute notre coopération dans ce pays. L'environnement est un domaine très spécial, parce que plusieurs des problèmes qui existent en Haïti sont causés par la déforestation et d'autres phénomènes semblables. C'est une partie fondamentale de notre programmation depuis longtemps. M. Pétillon a fait allusion à un projet au sud d'Haïti. C'est un projet qui existe depuis presque 10 ans. On a d'autres projets. On a même un projet binational avec la République dominicaine et Haïti sur le bassin de l'Artibonite pour essayer de faire de bonnes choses sur le plan de la récupération environnementale du pays.

Je n'ai pas eu l'occasion de regarder le rapport publié hier par la vérificatrice générale concernant l'ACDI et je ne suis donc pas en mesure de répondre, au nom de l'agence, aux observations qui sont là. Cependant, je peux vous assurer qu'en ce qui concerne notre programme en Haïti, nous avons une vision à long terme et l'environnement est un aspect fondamental de toute notre programmation.

• (1650)

Le président: Merci, monsieur Rishchynski.

[Traduction]

Nous allons maintenant céder la parole à M. Goldring. Allez-y.

M. Peter Goldring: Merci beaucoup.

Vous avez mentionné que la proposition des Nations Unies pour une force de sécurité pour Haïti était de l'ordre de 6 000 personnes. Or, je crois savoir que ce chiffre avait été établi auparavant, et que la part du Canada à cette force s'est élevée à 500, si bien que ce nombre-là aurait constitué une exigence des Nations Unies pour une certaine période de temps. Quand les troupes canadiennes ont été retirées en août, les troupes des Nations Unies ont été ramenées au niveau actuel, soit environ 3 000 soldats.

Étant donné qu'Haïti a traversé, pour la troisième fois selon ce rapport, des situations terribles qui ont rapport avec le gouvernement et la stabilité des 20 dernières années, un des problèmes tient-il au fait que, ayant pris ces engagements pour assurer la stabilité du pays et renormaliser la société, nous y consacrons trop peu de ressources, nous ne tenons pas vraiment nos engagements?

Étant donné que les 500 soldats canadiens étaient déployés là-bas en août durant une période d'instabilité pour Haïti lui-même, les conditions météorologiques ont exacerbé le problème un mois plus tard. Pourquoi n'avez-vous pas réagi, à tout le moins en faisant faire demi-tour à ces soldats, ou en tentant de respecter l'engagement des Nations Unies? Cela ne constitue-t-il pas le véritable problème, c'est-à-dire que nous ne respectons pas les attentes découlant d'un engagement pour une société stable?

• (1655)

Le président: Je vous remercie.

Monsieur Rishchynski.

M. Guillermo Rishchynski: Pour répondre à votre question, monsieur Goldring, le déploiement de troupes, puis de policiers, en Haïti comportait deux composantes.

La force multinationale intérimaire, qui fut créée en février, a été la réponse immédiate à la crise que le pays a traversée après le départ du président Aristide. Cette force n'était pas placée sous le commandement des Nations Unies. Une résolution des Nations Unies avait effectivement mandaté l'envoi de troupes sur le terrain, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit actuellement puisque nous parlons ici de la MINUSTAH, qui est la mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, une mission à long terme.

Les résolutions des Nations Unies qui remontent si je me souviens bien au printemps dernier ont été à l'origine de l'envoi des 6 600 militaires et des 1 600 policiers, puis de la nomination de M. Valdez, du Chili, qui est le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, comme commandant de cette force. Les 500 militaires que nous avons envoyés en Haïti au début de l'année se sont joints au contingent français, chilien et américain pour constituer la force multinationale intérimaire qui allait donc être remplacée par la MINUSTAH.

M. Peter Goldring: Mais n'y perdent-elles pas toutes les deux au change? Vous avez les effectifs, mais pas en nombre suffisant. On a promis d'envoyer 100 policiers, mais nous en avons actuellement 54 sur place, alors que l'Angleterre par exemple a dépêché une frégate et un navire ravitailleur au cas où il y aurait des problèmes. Les Britanniques avaient des gens sur place, dans la région.

Si nous voulons avoir dans cette région des relations économiques et politiques à long terme, si nous voulons également participer à des missions humanitaires, ne devrions-nous pas avoir une base d'opération, des préparatifs, un plan, afin que nous puissions en faire davantage, ne serait-ce que pour arriver au moins à honorer nos engagements à l'endroit des organisations intéressées?

M. Guillermo Rishchynski: Je dirais qu'à notre point de vue, nous avons respecté à la lettre les engagements que nous avons pris. Ce que nous avons versé au CCI pour Haïti, une contribution à hauteur de 180 millions de dollars pour les deux prochaines années, représente un engagement que nous escomptons honorer intégralement.

S'agissant du déploiement de corps expéditionnaires militaires, cette question n'est pas de notre ressort puisque nous nous occupons de développement. Je ne pourrais vous répondre avec un tant soit peu de précision, malheureusement.

Ce que je peux vous dire par exemple, c'est que, lorsqu'au début de l'année, nos militaires étaient sur le terrain en Haïti dans le cadre de la FMI, la coordination était excellente entre les militaires et nous en ce qui avait trait au développement. Je pense que la coopération a été excellente, et je pense que le MDN est du même avis.

Nous devons donner suite aux résolutions des Nations Unies et suivre les critères fixés par le secrétaire général, par exemple en ce qui concerne le nombre de militaires. Il avait été décidé, pour plusieurs raisons d'ordre politique, de déployer 6 600 militaires venant principalement de la région. Pour ce qui est de notre promesse d'envoyer 100 policiers, comme je vous le disais, nous avons donné suite de façon graduelle, mais nous escomptons certainement que nous finirons par avoir nos 100 policiers sur le terrain et qu'ils y feront du bon travail.

Le président: Je voudrais simplement signaler à M. Goldring que la Grande-Bretagne a depuis toujours une unité navale en permanence dans les Antilles, sans doute parce qu'elle y avait jadis

des colonies. Les Britanniques sont donc toujours présents sur place. Mais cela ne vous empêche pas de poser la question.

M. Peter Goldring: En manoeuvre.

Le président: Effectivement.

Monsieur Menzies, une petite question.

M. Ted Menzies: Oui, une très brève question.

Je suis allé récemment en Asie, à propos de tout autre chose, pour essayer de promouvoir le commerce du boeuf. Je n'en revenais pas de voir cette économie en plein essor. C'est extraordinaire à voir. C'est très encourageant, car l'ACDI a beaucoup œuvré en faveur de l'aide à la Chine.

À partir de quel moment—et je pense que c'est peut-être la question fondamentale—faut-il... Les 54 millions de dollars d'aide que nous consacrons à la Chine chaque année représentent quelque chose d'infime et devraient peut-être être affectés à un pays comme Haïti. Il faut reconnaître que la Chine donne actuellement 3,4 milliards de dollars en aide à la Corée du Nord. Notre contribution représente donc une goutte dans l'océan. Ne serait-il pas bon de réaffecter cet argent à des questions, je ne dirais pas plus importantes, mais en tout cas très importantes comme celle d'Haïti?

● (1700)

M. Guillermo Rishchynski: En tant que vice-président de la direction générale des Amériques, j'hésite à me prononcer.

Le président: Si vous me permettez d'intervenir, notre ministre va venir ici le 15 novembre. Ce serait une excellente question à lui poser.

J'ai maintenant une question pour vous, monsieur Rishchynski. Elle découle de celle de M. Coderre.

[Français]

Cette question concerne la diaspora. À votre avis, quel rôle la diaspora nord-américaine, y compris aux États-Unis et au Canada, pourrait-elle jouer, et est-ce que la diaspora nord-américaine est prête à jouer un rôle dans la réconciliation nationale en Haïti?

M. Guillermo Rishchynski: Nous croyons, monsieur le président, que la diaspora canadienne d'origine haïtienne a un rôle à jouer en Haïti. Cependant, il nous faudra établir les programmes impliquant la diaspora avec beaucoup d'attention pour éviter de créer des divisions. Par exemple, si on finance un technicien canadien d'origine haïtienne pour qu'il aille travailler en Haïti, il recevra un salaire trois fois plus élevé qu'un Haïtien professionnel qui est sur place. Tel est le défi.

Comment peut-on amener la communauté ici, au Canada, à travailler en Haïti sans créer plusieurs problèmes? En effet, les conditions d'un professionnel à l'extérieur d'Haïti sont bien meilleures que celles d'un professionnel en Haïti. C'est pour cette raison qu'on aura une conférence à Montréal, probablement au mois de décembre, afin de discuter avec la diaspora canadienne de ce qu'elle est prête à faire et des manières dont on peut travailler avec elle dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire. On profitera de la flexibilité qu'offrent les projets et les programmes de l'ACDI qui se dérouleront en Haïti au cours des 18 prochains mois.

Il y a déjà eu des conférences de la diaspora à Miami et à New York. On a participé comme observateurs à celle de New York. Il y a une volonté énorme des membres de la communauté haïtienne en Amérique du Nord d'aider leur pays d'origine dans ces moments de défis et de reconstruction nationale. Toutefois, il reste à savoir comment on peut organiser cela pour s'assurer que ce soit une contribution positive.

Nous espérons qu'après la conférence de Montréal, nous serons en mesure de vous répondre d'une façon plus concrète.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame McDonough, vous pouvez poser une très brève question sans préambule.

Mme Alexa McDonough: Merci.

Vous dites qu'il est absolument essentiel d'assurer la sécurité si l'on veut avoir un développement sérieux et utiliser l'aide au développement de façon efficace. Il est peut-être impossible de répondre à ma question, mais j'aimerais savoir combien de temps à votre avis il faudra pour que la situation se stabilise, qu'il s'agisse des institutions démocratiques ou plus précisément du pouvoir judiciaire, car c'est un secteur qu'on semble oublier presque totalement. Je me demande si le Canada n'aurait pas un rôle à jouer à cet égard et s'il ne devrait pas s'occuper de la reconstruction du pouvoir judiciaire en Haïti.

Merci.

M. Guillermo Rishchynski: J'hésite à faire des prédictions concernant la stabilisation de la situation en Haïti, mais je dois vous dire, madame McDonough, que je suis très encouragé par l'attitude de la communauté internationale à l'aube de cette nouvelle phase d'intervention.

M. Coderre a évoqué la fatigue, qui était palpable au cours des années 90. Les gens portaient. Tout le monde réduisait ses activités parce qu'il était impossible de travailler dans un tel contexte. On sait maintenant qu'il faut faire les choses différemment, qu'il faut se servir des leçons du passé pour organiser notre action future, et que la sécurité et le désarmement sont fondamentaux.

Si modeste qu'aient été les efforts de la MINUSTAH jusqu'à présent, ils sont néanmoins ce qu'on a fait de mieux depuis longtemps en Haïti pour répondre à ces problèmes fondamentaux. Espérons que ces efforts vont s'intensifier sous la direction de l'ONU et que les Haïtiens eux-mêmes vont bientôt constater une amélioration de leurs conditions de vie.

Le secteur de la justice est vital pour la viabilité à long terme des institutions démocratiques du pays. C'est une entreprise qui prend du temps. Je peux vous assurer que nous travaillons à des initiatives dans le secteur de la justice, et nous ne sommes pas en mesure de faire une annonce dans l'immédiat, mais nous espérons le faire très prochainement. Nous sommes présents sur ce terrain et nous l'avons été au cours des années 90 à propos par exemple de la réforme des prisons.

Le président Alexandre, qui est juge à la Cour suprême d'Haïti, et qui est actuellement le président par intérim, ne manque jamais une occasion de nous rappeler ainsi qu'à tous les membres de la communauté internationale la nécessité de mettre en place un régime de justice qui réponde aux besoins des Haïtiens et qui constitue l'un des fondements vitaux du processus démocratique dans ce pays.

Cela prendra beaucoup de temps, mais nous sommes convaincus, ayant axé le cadre de coopération intérimaire sur des secteurs tels que la gouvernance politique comme objectif ponctuel d'intervention

de la communauté internationale, que nous allons pouvoir contribuer au développement du secteur judiciaire. L'expérience accumulée par des organisations comme l'OEA, qui s'est beaucoup occupée de la réforme des prisons dans le cadre d'une mission spéciale autrefois, est un tremplin en ce sens.

Encore une fois, cette entreprise prendra beaucoup de temps. Certes, l'engagement de l'ACDI de verser 180 millions de dollars au cours des deux prochaines années constitue une contribution essentielle au retour à la démocratie, mais il faudra encore 10 à 15 ans d'efforts soutenus de la communauté internationale pour permettre vraiment à Haïti d'accomplir les changements nécessaires dans sa société. Il s'agira notamment d'établir un consensus national différent qui a malheureusement fait défaut traditionnellement à ce pays. Nous misons là-dessus. Nous ne nous faisons pas d'illusions sur la difficulté de l'entreprise, mais c'est un risque qui mérite à notre avis d'être pris et nous pensons que cela vaut la peine que le Canada joue à cet égard un rôle de chef de file.

• (1705)

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Merci beaucoup à nos invités d'aujourd'hui, M. Rishchynski, Mme Bragg et M. Pétillon.

[Traduction]

Je pense que votre témoignage a été précieux pour notre comité. Encore une fois, merci beaucoup.

Je vais demander aux membres du comité de rester encore quelques instants. Nous avons le quorum.

Vous avez reçu le calendrier de planification pour les semaines à venir. La semaine prochaine, nous recevrons le ministre du Commerce international pour le budget principal des dépenses. Ensuite, je vous demanderais d'approuver une motion en vue d'une rencontre avec une délégation allemande, car le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères nous a dit qu'il souhaiterait organiser une séance conjointe avec le nôtre. Voici le texte de la motion :

Que, conformément à l'ordre du 20 octobre 2004 portant sur une réunion avec une délégation du Parlement de la République fédérale d'Allemagne le 3 novembre 2004, le Comité siège conjointement avec le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

Si vous êtes d'accord, après cela—parce que c'est en dehors de nos créneaux du lundi et du mercredi—nous pourrions accueillir le matin du jeudi 4 novembre, pour nous parler du désarmement, le professeur James Fergusson, directeur du Centre d'études sur la défense et la sécurité de l'Université du Manitoba et, s'il est disponible et si le comité le souhaite, M. Ernest Regehr, de Project Ploughshares.

Le 15 novembre, nous examinerons le budget principal des dépenses, avec la ministre de la Coopération internationale. Nous accueillerons le ministre des Affaires étrangères le 29 novembre. Et nous entendrons le représentant permanent pour le développement auprès des Nations Unies le 1^{er} décembre. Autrement dit, nous avons réussi à faire comparaître l'ambassadeur ainsi que les trois ministres à notre comité.

Êtes-vous tous d'accord avec ce calendrier et cette motion?

Madame McDonough.

Mme Alexa McDonough: Merci, monsieur le président.

Je n'ai pas d'objection à ces propositions. Ce qui m'inquiète un peu —et cela ne vise nullement la rencontre avec la délégation allemande, c'est l'idée que nous risquerions de remplir les sept créneaux qui restent encore à combler par des visites de délégation, ce qui nous amènerait à reporter à plus tard des priorités que nous avons déjà fixées.

Il me semble qu'à notre précédente rencontre, nous avons dit que l'examen de la politique étrangère devait avoir une priorité absolue, et que nous voulions nous concentrer sur les problèmes prioritaires soulevés par cet examen, et que par ailleurs nous nous étions entendus à tenir dans toute la mesure du possible des audiences publiques sur le bouclier antimissile.

Je voulais donc vous faire part de cette inquiétude. Je sais qu'on a fait beaucoup d'efforts pour que ceci...

Le président: Je vous répondrais, madame McDonough, que nous avons déjà convenu deux fois de rencontrer la délégation allemande...

• (1710)

Mme Alexa McDonough: Très bien, je ne suis pas contre.

Le président: Au sujet du désarmement et de tout le reste pour les sept créneaux que nous avons avant la relâche de décembre, vous allez tous recevoir un plan et une longue liste de témoins. Le plan n'a pas encore été traduit dans les deux langues officielles. Il est actuellement en anglais. Il sera traduit aujourd'hui ou plus probablement demain. Vous allez le recevoir à votre bureau; lundi nous serons prêts à choisir les témoins que vous voudrez entendre. Le plan est fait, mais comme il n'est pas dans les deux langues officielles je ne peux pas vous le remettre.

[Français]

Mme Alexa McDonough: Très bien.

[Traduction]

Le président: Pour ce qui est des délégations, il n'y a que celle de l'Allemagne pour l'instant.

Madame Lalonde puis monsieur Goldring.

[Français]

Mme Francine Lalonde: C'est dans la foulée de ce qu'a dit Mme McDonough. Je me disais qu'on aurait pu manger avec la délégation allemande mercredi et recevoir des témoins l'après-midi, par exemple sur le bouclier antimissile. Il y a plein de témoins qu'on pourrait convoquer.

L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.): On pourrait manger avec les autres témoins. Ce serait plus appétissant.

Le président: C'est tout à fait possible, mais ils ont demandé à rencontrer le comité d'une façon officielle, et on a accepté cela. Ce n'était donc pas pour un lunch, mais c'est possible qu'il y ait un lunch aussi. Il faut se rendre compte que la réunion va avoir lieu le

lendemain des élections présidentielles américaines. Cela pourrait donc être intéressant de rencontrer des collègues de l'Union européenne et surtout de l'Allemagne.

Monsieur Goldring, allez-y.

[Traduction]

M. Peter Goldring: J'ai remarqué qu'un autre document nous a été donné. Cela concerne le nouvel ouvrage de Mel Hurtig. S'il doit comparaître le 1^{er} décembre avec les autres, allons-nous recevoir un exemplaire de son livre pour en prendre connaissance avant de le rencontrer?

Le président: Si vous souhaitez que le comité dépense les fonds pour en acheter un exemplaire pour tous les membres...

M. Peter Goldring: Si on l'invite à notre comité...

Le président: Madame McDonough.

Mme Alexa McDonough: Je ne veux pas essayer de deviner ce que contient le plan, mais j'espère—je ne fais que le signaler—que comme nous ne pouvons pas nous déplacer, on fera preuve d'imagination et qu'on aura recours à la technologie moderne de télécommunications comme les vidéoconférences ou Internet. Beaucoup de ministères le font; je pense au dialogue sur la politique étrangère réalisée par l'ancien ministre des Affaires étrangères.

Si l'on tient vraiment à entendre le point de vue des Canadiens et leur donner voix au chapitre dans le dossier de la défense antimissile, il nous appartient de faire preuve de créativité. Le personnel pourrait-il se renseigner et nous informer.

Le président: Quand vous aurez reçu le plan de travail, nous pourrions y consacrer une heure pour l'examiner lundi. Ce sera alors à vous de proposer quelque chose au comité. Examinez d'abord ce que nous vous suggérons, puis décidons lundi. Vous allez le recevoir avant la réunion. Ouvrez bien votre courrier électronique et prenez-en connaissance pour que nous puissions en discuter lundi prochain après l'examen du Budget principal des dépenses.

Je trouve que le comité travaille dur. Les députés veulent aller au fond des choses et je m'en réjouis.

Madame Lalonde.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Je voudrais savoir, monsieur le président, si on va prévoir dans ce calendrier la formation des sous-comités, aussi bien pour le commerce que pour les droits de la personne. Qu'est-ce qu'on attend pour former les sous-comités?

Le président: Je vais demander à notre greffier de répondre à cette question. Monsieur Knowles, allez-y, s'il vous plaît.

Le greffier du comité (M. Stephen Knowles): Hier, monsieur le président, j'ai reçu le nom du dernier membre du dernier parti. Nous avons donc la composition des deux sous-comités. La semaine prochaine ou immédiatement après la semaine de congé pour le jour du Souvenir, nous mettrons sur pied ces sous-comités.

Mme Francine Lalonde: Le plus tôt possible...

Le président: Ce serait très bien d'essayer de le faire la semaine prochaine, si on a les noms des députés de tous les partis politiques.

Mme Francine Lalonde: Absolument.

Le greffier: Les noms sont déjà affichés sur le site web.

Mme Francine Lalonde: Qu'ils se rencontrent et qu'ils se donnent un plan de travail.

Le président: Parfait, excellent.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres questions?

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

Ce sera la dernière.

Mme Alexa McDonough: Très brièvement, je sais que c'est une question qui revient souvent, mais j'ai remarqué dans la note qu'on

nous a donnée au sujet de Mel Hurtig, qui souhaite comparaître devant le comité—ce que j'approuve tout à fait—qu'il est aussi question que le greffier communique avec la coalition pour l'abolition des armes nucléaires. A-t-on dit à ses représentants qu'ils sont invités le jour où il est maintenant confirmé que l'ambassadeur au désarmement sera au comité?

● (1715)

Le greffier: Monsieur le président, je leur ai dit de regarder le site Web. L'invitation, ou la motion, du comité y est depuis une semaine. Je leur ai parlé et ce n'est qu'une question de dates. Je m'en occupe. Nous discutons de dates dans les créneaux de novembre.

Mme Alexa McDonough: Excellent.

[Français]

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.